

**Nouvelle politique énergétique québécoise :  
LA FILIÈRE DU CHAUFFAGE À LA BIOMASSE FORESTIÈRE DOIT FAIRE  
PARTIE DE LA SOLUTION**

**Québec, le 31 mars 2015** – Dans la foulée de la table d'experts sur la nouvelle politique énergétique québécoise et les énergies renouvelables tenue hier à Shawinigan, les membres de *Vision Biomasse Québec* s'unissent afin de rappeler au gouvernement du Québec que la filière du chauffage à la biomasse forestière résiduelle constitue l'option en énergie renouvelable qui s'impose pour sa compétitivité, sa capacité à générer des retombées économiques substantielles, ainsi que sa contribution à la lutte contre les changements climatiques.

**L'importance de substituer les combustibles fossiles**

Le Québec alloue des sommes gigantesques, 13,6 milliards de dollars en 2012, à l'importation d'énergies fossiles. Bien que la principale utilisation de cette énergie soit le transport, un volume énorme est encore consommé pour le chauffage des bâtiments et la production de vapeur dans les procédés industriels. Selon le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), ce volume atteignait en 2011, en produits pétroliers seulement, plus de 27 millions de barils ou quelques 4,2 milliards de litres. *Vision biomasse Québec* propose de remplacer au moins 10 % de ce volume par de la biomasse forestière résiduelle, créant du coup plus de 16 000 emplois dans toutes les régions du Québec et réduisant les émissions de GES à hauteur de 1 M t<sub>e</sub>CO<sub>2</sub>.

« La nouvelle politique énergétique du Québec constitue une occasion à saisir afin de renverser la vapeur et de mettre de l'avant des énergies locales renouvelables qui rapportent aux Québécois, autant en termes de retombées économiques que d'environnement », déclare Christian Simard, co-porte-parole de *Vision Biomasse Québec* et directeur général de Nature Québec.

Selon Cyrille Néron, directeur principal innovation et croissance de La Coop Fédérée, « il est temps qu'au Québec, nous prenions conscience que la filière biocombustion, développée de manière structurée, constitue une source d'énergie renouvelable d'aujourd'hui et de demain, qui est environnementale et très compétitive. Selon nos études, l'immense potentiel économique et environnemental que recèle cette filière biocombustion devrait convaincre notre gouvernement de la positionner comme source prioritaire dans la prochaine politique énergétique 2016-2025 ».

Par ailleurs, pour Christian Simard, « le déploiement de cette filière reconnue internationalement permettrait au Québec de réduire ses dépenses en énergie et d'être plus autonome ».

**La biomasse forestière, une énergie renouvelable qui se démarque**

En effet, en matière de création de richesse collective, la filière de la chaleur à la biomasse se positionne avantageusement par rapport aux autres sources d'énergie renouvelables. Elle crée annuellement plus d'emplois pour la construction des projets et l'opération des chaudières. La filière se distingue aussi par un coût de revient (\$/kWh) plus compétitif que celles de la géothermie et du solaire.

Le chauffage à la biomasse forestière a aussi la flexibilité nécessaire afin de répondre à des besoins précis et ponctuels. Contrairement à l'éolien et au solaire, la biomasse peut être transportée, entreposée et utilisée au besoin. Par exemple, elle peut constituer une solution à l'enjeu majeur des pointes hivernales électriques connues au Québec, en plus d'offrir une sécurité énergétique pour différentes communautés, aspect non négligeable sous notre climat.

« Il ne s'agit pas d'écarter les autres énergies renouvelables au profit de la biomasse forestière, mais bien d'utiliser la bonne énergie au bon endroit, afin de générer un maximum de retombées locales, de consolider les activités économiques déjà présentes sur le territoire, comme l'industrie forestière, d'utiliser l'énergie disponible sur place, et, à une échelle plus globale, de diversifier le portefeuille énergétique québécois », soutient Amélie St-Laurent Samuel, coordonnatrice du regroupement et chargée de projet chez Nature Québec. « Il est toutefois fondamental que l'utilisation de la biomasse soit effectuée de manière à respecter des critères environnementaux élevés et novateurs en matière de santé et d'environnement ».

### **Bioénergies : quelle est la meilleure voie de conversion?**

La biomasse peut faire l'objet de différentes voies de conversion en énergie ou en produits énergétiques. Elle peut notamment être transformée en biogaz ou en biocarburants. C'est cependant la production de chaleur qui est le choix prioritaire de *Vision Biomasse Québec*.

D'après Eugène Gagné, co-porte-parole de *Vision Biomasse Québec* et directeur adjoint et du développement de la Fédération québécoise des coopératives forestière, « la combustion devrait être en tête de liste des voies de conversion énergétique de la biomasse, car elle offre le meilleur bilan énergétique et le meilleur bilan carbone ». Il ajoute que « c'est celle qui est la plus facile à mettre en place et qui génère l'énergie utile la moins coûteuse ».

### **Le chauffage à la biomasse forestière : un choix éclairé pour le Québec**

« La politique énergétique du Québec devrait favoriser l'utilisation de ressources renouvelables disponibles sur le territoire québécois avant toute autre forme d'énergie. Elle devrait aussi fixer des objectifs précis de substitution des combustibles fossiles à atteindre d'ici 2025 », conclut John W. Arsenault, directeur du Groupe granules au Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB). « En permettant de valoriser nos ressources, de créer des emplois durables et d'améliorer notre balance commerciale tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre, le chauffage à la biomasse forestière résiduelle dispose de toutes les qualités requises pour atteindre ce résultat. La grande disponibilité de biomasse dans à peu près toutes les régions devrait porter le Québec à choisir cette ressource plutôt que de supporter les projets d'énergies fossiles, ou encore l'étalement de leurs réseaux d'approvisionnement ».

-30-

- Amélie St-Laurent Samuel, coordonnatrice de *Vision Biomasse Québec*: 418 648-2104 poste 2076, [amelie.st-laurent-samuel@naturequebec.org](mailto:amelie.st-laurent-samuel@naturequebec.org)

*Vision Biomasse Québec est un regroupement de quinze organisations issues des milieux coopératifs, municipaux, des affaires, ainsi que de l'environnement et du développement rural. Ces organisations ont fait le choix de s'unir avec un objectif : promouvoir une filière exemplaire et performante de chauffage à la biomasse forestière. Elles allient leurs forces respectives et proposent une vision qui permet à la fois la création de richesses pour les communautés du québécoises et le respect de l'environnement.*

[Pour consulter la brochure de \*Vision Biomasse Québec\* >>>](#)